

## COMMUNE DE JONCHEREY

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2021

#### SALLE COMMUNALE

##### Personnes présentes :

Jacques ALEXANDRE	Michèle BELOSSAT	Martine BENJAMAA
Alexis BEUSCART	Francis BLANC	Sébastien THEVENEAU
Priscillia COTTET	Lucie ROUGEOT	Elisabeth TATTU
Guy RICHE	Régine COMANDINI	Michel STALDER

Absents excusés : Dominique BOISSON procuration à Francis BLANC, Brigitte GOSSART procuration à Martine BENJAMAA, Jacques SALVI procuration à Régine COMANDINI

La séance est ouverte à 20 h 00

#### **1) Election d'une ou d'un secrétaire :**

Priscillia COTTET est désignée secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

#### **2) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 novembre 2020 :**

Approuvé à l'unanimité.

#### **3) Offre de prix des travaux forestiers saison 2020/2021 :**

Le Maire donne lecture des tarifs de l'entreprise BISCHOFF pour effectuer les travaux forestiers pour la saison 2020/2021. Le Conseil valide ces tarifs à l'unanimité.

#### **4) Renouvellement de la convention d'adhésion au service de remplacement du CDG 90 :**

Le Centre de Gestion du Territoire de Belfort recrute temporairement des agents non titulaires pour les mettre à disposition des communes qui en font la demande en cas d'arrêts maladies. La convention est signée pour une période de 3 ans, renouvelable seulement après accord de l'assemblée délibérante. Les frais de gestion prélevés par le CDG 90 sont de 8,5% du salaire brut de l'agent recruté. Vote du conseil à l'unanimité.

**5) Adhésion au groupement de commande pour la reliure et restauration des registres avec le CDG 90 :**

Les collectivités ont l'obligation de faire relier les délibérations du conseil ainsi que les arrêtés et décisions du Maire. Cette même obligation de reliure s'applique également aux registres d'état-civil, en vertu de l'instruction générale relative à l'état-civil du 11 mai 1999. Ce groupement permettrait une optimisation des coûts dans le respect des obligations imposées aussi bien par le CGCT que par celui du patrimoine et celui de la commande publique. Après en avoir délibéré, le conseil valide à l'unanimité l'adhésion au groupement de commande du CDG 90.

**6) Ouverture de crédit d'investissement 2021 dans l'attente du vote du BP :**

Le Maire informe le conseil que dans l'attente du vote du budget primitif de l'année 2021, il est possible d'inscrire 25% du montant budgétisé en dépenses d'investissement 2020 hors chapitre 16 « remboursement d'emprunts » soit  $764\,962,87 \text{ €} \times 25\% = 191\,240 \text{ €}$

Chapitre	Comptes	Crédits en euros
21 – Immobilisations corporelles		
▪ Frais d'études	2031	15 000 €
▪ Bâtiments scolaires	21312	60 000 €
▪ Autres bâtiments publics	21318	50 000 €
▪ Réseaux voirie	2151	66 240 €
<b>TOTAL</b>		<b>191 240 €</b>

Vote à l'unanimité.

**7) Demande de subvention au titre de la DSIL pour 2021 – Etanchéité et isolation toiture terrasse au groupement scolaire :**

Le Maire propose de demander une subvention au titre de la DSIL pour refaire l'étanchéité de la partie concernée du bâtiment après avoir mis en place une isolation thermique entre la dalle et la membrane afin de diminuer la consommation énergétique de ce bâtiment pour un montant de 72 065,29 € HT soit 86 478,35 € TTC.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

ORGANISMES	MONTANTS SOLLICITES	%
DSIL	50 445,70 €	70
Fonds propres autofinancement	21 619,59 €	30
<b>TOTAL</b>	<b>72 065,29 €</b>	<b>100</b>

Vote à l'unanimité.

**8) Demande de subvention au titre de la DSIL pour 2021 – modernisation de l'éclairage public :**

Le Maire propose de demander une subvention au titre de la DSIL pour réduire les coûts de l'éclairage public. Une cinquantaine de lampes pourraient être changées en LED.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

<b>ORGANISMES</b>	<b>MONTANTS SOLLICITES</b>	<b>%</b>
DSIL	14 794,50 €	70
Fonds propres autofinancement	6 340,50 €	30
<b>TOTAL</b>	<b>21 135,00 €</b>	<b>100</b>

Vote à l'unanimité.

**9) Demande de subvention au titre de la DETR pour 2021 – Réfection des trottoirs dégradés – Rue de Belfort 1<sup>ère</sup> tranche :**

Le Maire propose de présenter un dossier de demande de subvention au titre de la DETR pour la réfection des trottoirs Rue de Belfort.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

<b>ORGANISMES</b>	<b>MONTANTS SOLLICITES</b>	<b>%</b>
DETR	43 260,00 €	60
Fonds propres autofinancement	28 840,00 €	40
<b>TOTAL</b>	<b>72 100,00 €</b>	<b>100</b>

Vote à l'unanimité.

**10) Demande de subvention pour le soutien à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales :**

Le Maire propose de présenter un dossier de demande de subvention pour le siège de l'agence postale dans le cadre du soutien à la rénovation énergétique.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

<b>ORGANISMES</b>	<b>MONTANTS SOLLICITES</b>	<b>%</b>
SOUTIEN RENOVATION ENERGETIQUE	48 702,55 €	60
Fonds propres autofinancement	32 468,37 €	40
<b>TOTAL</b>	<b>81 170,92 €</b>	<b>100</b>

Vote à l'unanimité.

**11) Cession de la concession GRDF à Territoire d'énergie 90 :**

La commune confie à Territoire d'énergie 90 le soin de concéder son réseau de distribution publique de gaz naturel. La commune ayant signé le 26 février 2002 pour 30 ans un contrat dit historique avec GRDF, sera intégrée au contrat dit historique de Territoire d'Energie 90 signé avec

GRDF le 08 décembre 1999 et arrivant à échéance le 08 décembre 2029. Le conseil municipal à l'unanimité demande à Territoire d'énergie 90 de concéder en ses lieu et place la distribution publique de gaz naturel.

**Questions diverses :**

- Point sur les différents travaux à venir : beffroi de l'église vers mai 2021
- Discussion sur la mise en place d'un panneau d'information.

La séance est levée à 21 heures.

Le Maire

Jacques ALEXANDRE



La secrétaire de séance

Priscillia COTTET

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'PCOTTET', written over the printed name of the secretary.